



Nevers, CDEN du 16 novembre 2021

Monsieur le préfet,

Madame la directrice académique,

Mesdames, messieurs les membres du CDEN,

Depuis le début de la crise, les personnels exercent dans des conditions inédites pour permettre aux élèves de continuer à être accueillis un maximum en présentiel et bénéficier d'un service d'éducation de qualité.

Dans ce contexte, les personnels ont des exigences légitimes pour pouvoir poursuivre ce défi quotidien.

Malgré cela les choix politiques en matière d'éducation de nos jeunes concitoyens n'évoluent pas depuis de nombreuses années. Nous aurions pu croire que ces choix seraient différents dans « le monde d'après ». Mais l'éducation, pourtant enjeu majeur de la société à venir, n'est pas un sujet assez vendeur pour les politiques préparant leur avenir dans les médias...

L'Unsa éducation se désole de constater que la dernière carte scolaire nivernaise s'est soldée par de trop nombreuses fermetures de classes et d'école et des effectifs surchargés pour les collégiens et les lycéens de notre département. De plus, les moyens et les conditions de travail du second degré se trouvent encore plus dégradés avec l'augmentation du nombre de professeurs exerçant sur plusieurs établissements.

Nous ne pouvons plus entendre que c'est une question de moyen quand nous lisons que 75 millions d'euros pourtant prévus au budget de notre ministère ne seront même pas utilisés !

En ce CDEN, nous devons clore la carte scolaire 2020-21.

Bilan de rentrée :

A l'école primaire, la gestion du temps devient plus complexe d'année en année. Toutes les directives ministérielles sont prioritaires ! Plan math, plan français, les constellations, la laïcité, les relations avec les parents, la restitution des évaluations, les ESS, équipe éducative, Gevasco, PPRE... sans oublier l'élaboration d'un plan de continuité pédagogique et le yo-yo des mesures sanitaires de ces 18 derniers mois, demandant à chaque fois de revoir les modalités collectives de travail dans l'école. Les 108h débordent, les injonctions pleuvent et la surcharge de travail est réelle. Pour une majorité de collègues, le bien-être au travail est bien loin d'être une réalité.

Les conséquences dramatiques de la crise sanitaire sur les élèves en difficulté sont indéniables. Nous demandons des postes spécialisés supplémentaires, l'UNSA Education ne peut accepter que des postes de maîtres E restent vacants, que de trop nombreux RASED soient incomplets et que les psychologues scolaires voient chaque

année leur hors secteur s'agrandir, ce qui détériore leurs conditions de travail et les prises en charge des élèves.

Dans le secondaire, les constats sont similaires : les enseignants ont dû s'adapter, depuis mars 2020, à de multiples situations inédites, pourtant aucune contrepartie n'est venue reconnaître les efforts consentis, bien au contraire. Ainsi, l'UNSA Education déplore que cette rentrée 2021 soit une nouvelle fois marquée par des suppressions d'heures, des suppressions de postes, la multiplication des postes partagés et l'explosion des heures supplémentaires que les enseignants ont été obligés d'accepter.

Nos inquiétudes demeurent puisqu'au lieu de pallier ces difficultés, le ministre persiste dans ses mesures de destruction. En effet, le budget 2022 prévoit la suppression, dans le 2<sup>nd</sup> degré, de 480 emplois d'enseignants, qui s'ajoutent aux 1800 postes supprimés en 2021.

Au-delà de la question des postes, la dégradation des conditions de travail est une réalité indéniable, et cela constitue un point majeur du bilan négatif de cette rentrée : l'explosion des HSA, source de difficultés dans les EPLE ; les nombreuses réformes, mal pilotées, mal préparées, mal accompagnées (LGT, lycée Pro, PIAL...) à la fois source de tensions et de perte de sens des métiers ; la démultiplication des tâches, parfois hors missions ; une gestion de crise sur laquelle on a suffisamment fait de commentaires... Bref, on comprend que nos métiers font face à des difficultés croissantes, voire du mal être au travail. À ce titre, l'Unsa-Education continue de réclamer à l'État-employeur un véritable bilan des effets de la crise sur les personnels.

Pour une Ecole inclusive :

De plus en plus d'accompagnants, mais dans quelles conditions ?

L'UNSA Education demande à ce que les affectations soient connues au plus tard mi-juillet pour limiter le stress engendré pour les personnels.

L'emploi du temps et le profil des enfants suivis sont souvent source d'angoisse.

Existe-t-il un document de cadrage académique ou départemental pour la répartition des heures ?

Nous regrettons le manque d'informations transmises à nos collègues AESH mais aussi aux chefs d'établissement qui ne sont pas toujours en mesure de donner des explications.

L'UNSA Education demande que tous les acteurs soient informés sur le décompte du temps de travail.

Concernant le profil des élèves suivis et les compétences de l'AESH évoquées lors des entretiens annuels, l'UNSA Education constate que ces critères ne sont quasiment

pas pris en compte. Comment gérer un enfant autiste quand on ne connaît absolument pas ce handicap ?

Une autre source d'angoisse pour une grande majorité des collègues AESH est la rémunération. La majoration de l'indice à 340 pour la prise en compte de la hausse du SMIC est venue percuter la campagne de reclassement en cours. En effet, l'indice du 1er échelon de la nouvelle grille est 335, donc inférieur à 340. L'année dernière, l'UNSA Education avait alerté lors d'une audience Mme la Rectrice sur la "non-prise" en compte de l'évolution plus rapide du SMIC que de l'ancienneté dans le poste. L'UNSA Education demande à ce que la nouvelle grille soit revue au plus vite pour que l'ancienneté soit vraiment prise en compte.

Pour conclure ce chapitre sur les AESH, nous demandons rapidement un groupe de travail AESH.

Nous terminerons notre propos une fois de plus au sujet du dialogue social dans notre département. Depuis plusieurs années déjà, nous dénonçons le manque voire l'absence de dialogue avec nos responsables départementaux et cela se poursuit encore. Nous rappelons que les représentants des personnels ont dû boycotter le premier CHSCT pour renouer le dialogue. Mais ce dialogue social n'est guère renoué et nous demandons à notre cheffe de service que les tous les personnels et leurs représentants soient respectés dans leurs missions, car nous le rappelons Madame la directrice académique est garante de la santé physique et mentale des agents de l'Éducation nationale du département !

Nous profitons de ce CDEN pour demander rapidement une audience à Madame la directrice académique sur des points que nous ne pouvons évoquer en CDEN.

les représentants UNSA éducation de la Nièvre